

**CONVENTION DE PRET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX  
A UN PARTICULIER  
(établie en 3 exemplaires : 2 à la Mairie, 1 à l'emprunteur)**

NOM – PRENOM : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Date d'utilisation (date ou durée précise) : .....

Matériel emprunté	Nombre départ	Nombre retour	Etat	Signature contrôleur(s)
Plateaux 3,60m (8 à 10 personnes) PB*				
Tréteaux PB*				
Tables pliantes (2m) P				
Tables pliantes (1,60 m) P				
Tables bois (10 personnes) B*				
Chaises blanches P				
Chaises marron P				
Chaises B				
Bancs PB				

Une caution de 100 € à l'ordre du Trésor Public et l'attestation de responsabilité civile seront demandées une fois la réservation confirmée. Le matériel sera contrôlé au départ et au retour ; en cas de dégradation, la caution sera retenue en totalité ou en partie. L'emprunteur se charge du transport et de l'installation des matériels.

**Prise en charge du matériel :** Vendredi (ou veille de jour férié) : 13h45

**Retour prévu :** Lundi (ou 1er jour après jour férié) : 13h45

Les matériels ne pourront être délivrés ou rendus qu'à ces heures. Aucun retard ne sera toléré.

A Plounéour-Brignogan-Plages, le .....

Avis du Maire : .....

L'emprunteur :

Le contrôleur :

Nom et Prénom

Nom et Prénom

Nom et Prénom

.....

.....

.....

Signature

Signature

Signature

Le contrôleur atteste que le matériel a été rendu au complet et intact :

OBSERVATIONS : .....

A PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES, le .....

Signature du contrôleur

(\* ) P = à Plounéour B = à Brignogan PB = à Plounéour et à Brignogan